

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier

09 63 57 44 06

occitaniemed@fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



VILLE DE LODEVÉ

7 place de l'Hôtel de Ville
34700 Lodève

04 67 88 86 00

<https://lodeve.fr>

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

La Cathédrale Saint-Fulcran

34700 LODEVÉ



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauvons notre clocher

◆ ◆ LE PROJET

Le clocher, partie emblématique de la cathédrale, est dans un état sanitaire préoccupant. Au XXe siècle, les cloches ont été montées sur un support métallique qui déstabilise l'édifice. Il est urgent d'intervenir : la partie haute du clocher présente de nombreuses fissures et fractures, de nombreuses pierres sont désagrégées, des joints vidés, certaines sont devenues instables et menacent de tomber. Les escaliers érodés rendent difficile l'accès, certaines tuiles en lauze de la toiture sont lacunaires.

On peut voir une prolifération de végétation sur toute la structure du clocher : lichen et mousse.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Pièce architecturale et historique majeure de la ville de Lodève, la Cathédrale Saint-Fulcran, est un des plus intéressants exemples de l'architecture gothique méridional de la région. Son clocher est classé au titre des Monuments Historiques depuis 1840, et son cloître ainsi que l'ensemble épiscopal depuis 2005.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La commune souhaite remettre en valeur le clocher pour permettre, dans le cadre des visites guidées Ville d'Art et

d'Histoire, la découverte de l'édifice : au rez-de-chaussée, la restauration de la chapelle des Evêques ; au 1er étage, la rénovation de la pièce en salle d'exposition avec la présentation des 4 statues monumentales qui ornent le clocher ; au 2e étage, les cloches retourneront à leur emplacement d'origine ; le dernier étage, sera le belvédère d'accueil des visiteurs, un panorama majestueux sur la ville.

Montant des travaux	1 647 000 €
Objectif de collecte	50 000€
Début des travaux	2022 - 2023



Crédit photos © commune de Lodève

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La Cathédrale Saint-Fulcran

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/88461

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
La Cathédrale Saint-Fulcran**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre